

# Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

|  |       |   |
|--|-------|---|
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |       |   |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00  | Fax : | Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE BM 210 Travaux pratiques de chimie et biochimie clinique |                                  |                 |             |
|---|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Code  | PABM2B10                         | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc  | 2B                               | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 6 C                              | Volume horaire  | 63 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE  | Luc BLOCKX (luc.blockx@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                  | 60                               |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification       | bachelier / niveau 6 du CFC      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                       | Français                         |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Au cours de cette UE, les étudiants développeront leurs capacités techniques en utilisant le matériel de base (maîtrise de la pipette automatique, balance, spectrophotomètre, HPLC).

Les étudiants analysent divers paramètres chimiques à l'aide de méthodes d'analyse vues au cours de chimie clinique sur des échantillons cliniques (sanguins ou urinaires).

Une étude plus détaillée des cinétiques enzymatiques, des techniques de chromatographie, des techniques d'électrophorèses et d'extraction d'ADN sont également abordées.

Des liens avec l'UE de chimie clinique sont établis afin de replacer les divers paramètres dans leur contexte biologique et clinique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique**
  - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
  - 4.3 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques au domaine des sciences biomédicales**
  - 6.4 Appliquer les normes de sécurité et de prévention dans les laboratoires biomédicaux
  - 6.6 Évaluer certaines fonctions biologiques

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE :

- l'étudiant manipulera de manière autonome avec exactitude et précision sur base d'un protocole donné en

utilisant correctement le matériel de base (pipettes automatiques, balances, spectrophotomètre) et plus spécialisé dédié à l'HPLC et l'électrophorèse, le tout en rédigeant correctement son cahier de laboratoire.

- l'étudiant dosera des échantillons cliniques, par turbidimétrie ou par méthode colorimétrique (tant en point final qu'en mode cinétique), construira des droites de standardisation à l'aide d'EXCEL et analysera les résultats collectés et calculés;
- l'étudiant maîtrisera l'utilisation de kits réactionnels commerciaux;
- l'étudiant maîtrisera le contexte biologique des paramètres étudiés;
- l'étudiant transmettra par écrit les résultats obtenus et interprétera ceux-ci avec l'aide du professeur.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM2B10 · 210 Travaux pratiques de chimie et biochimie clinique 63h / 6 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Travaux pratiques de chimie et biochimie clinique 63 h

### Contenu

- Dosage de paramètres sanguins : hémoglobine, protéines totales, cholestérol, bilirubine et lipides totaux;
- Analyse de paramètres chimiques urinaires;
- Détermination de paramètres sanguins mettant en jeu des réactions enzymatiques et/ou des déterminations cinétiques: glucose, créatinine, LDH, ...
- Etude d'un coffret de dosage commercial : glucose;
- Electrophorèse des protéines sériques;
- Apprentissage de l'H.P.L.C.;
- Etude d'une cinétique enzymatique : PPO;
- Extraction d'ADN;
- Chromatographie d'échange d'ions sur un mélange de protéines.

### Démarches d'apprentissage

Toutes les manipulations sont expliquées lors de séances d'introduction théorique.

Les étudiants sont tenus de préparer chaque séance de laboratoire (principes théoriques et contexte biologique, compréhension des calculs, préparation du cahier de laboratoire et de la trame du rapport...). Ces préparations sont vérifiées par des interrogations régulières de début de séance. Une préparation insuffisante peut postposer le début du labo jusqu'à ce que la connaissance soit jugée suffisante.

Les étudiants réalisent leur manipulation soit seul soit par équipe.

Après collecte des données expérimentales, les résultats seront calculés et interprétés par rapport au contexte biologique.

Les étudiants sont fréquemment amenés à utiliser divers moyens informatiques (Excel; utilisation de logiciels spécialisés).

Un rapport sera rédigé suivant les directives générales (Rédaction d'un rapport de laboratoire) et particulières reprises dans les notes de labo. Une version numérique sera déposée sur la plateforme connectED et une version papier sera déposée dans le casier de l'enseignant.

Après correction par le professeur des commentaires seront faits soit par écrit soit oralement lors des séances suivantes.

Après correction les rapports seront conservés dans une farde (consignes dans le manuel de labo) qui sera déposée au labo en fin d'année pour archivage.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les différents dosages sont expliqués de façon détaillées en début de série de manipulation.

L'établissement de rapports hebdomadaires aide l'étudiant à se situer dans la qualité de son travail technique et dans sa capacité de rédaction du rapport afin de s'améliorer au cours de l'activité d'apprentissage.

Les étudiants ont la possibilité de poser des questions au sujet des manipulations passées ou à venir qui font problème.

Les interrogations d'entrée incitent l'étudiant à préparer son laboratoire en profondeur et le préparent à l'examen final.

## Ouvrages de référence

BERAUD J., Le technicien d'analyses biomédicales, Tec & Doc, Lavoisier, 2ème édition, 2014;  
DIEUSAERT P., Guide pratique des analyses médicales, Maloine, 5ème édition, 2009;  
CAQUET R., 250 examens de laboratoire, les incontournables, Masson, 13ème édition, 2019 ;

## Supports

Syllabus des laboratoires des travaux pratiques de chimie clinique (disponible sur connectED)  
Syllabus de l'UE "Chimie clinique et techniques in vivo", Motte F. (disponible sur connectED)  
Vademecum pour la rédaction d'un rapport de laboratoire (disponible sur connectED)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation comporte 3 axes :

- une évaluation écrite organisée en janvier et un examen écrit organisé en juin. Ceux-ci reprennent la théorie relative aux manipulations ainsi que les calculs et interprétations de résultats à partir de données expérimentales, en lien avec le contexte biologique;
- la moyenne des rapports obtenus pendant l'année. Une note de 0 sera attribuée aux rapports non rendus, ou rendus en dehors des délais prévus. Trop de rapports non remis aura une influence négative sur la cote de comportement;
- l'évaluation continue reprend (i) la cotation de la tenue du cahier de laboratoire, (ii) les interrogations de début de séances et (iii) une note de comportement sur la gestion pratique de l'étudiant au cours des séances. La répartition des différentes composantes de cette évaluation continue est expliquée au cours de la première séance et est détaillée dans le manuel de laboratoire.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |    | Evc + Rap | 65 | Evc + Rap | 50 |
| Période d'évaluation   | Eve       | 10 | Exe       | 25 | Exe       | 50 |

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

En cas d'absences répétées (justifiées ou non) un demi point sur 20 de la note de l'UE pourrait être retiré par absence.

En cas de certificat médical ou absence pour motif légitime lors de l'évaluation écrite du Q1, celle-ci sera faite au Q2 en même temps que l'examen écrit du Q2.

En cas de certificat médical ou d'absence pour motif légitime pour l'examen écrit du Q2, celui-ci sera reprogrammé en fonction de l'organisation de la session.

Pour le Q3 seul l'examen écrit sera refait et portera sur les matières du Q1 et Q2, la production journalière de l'année sera reprise selon les pondérations prévues.

### Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).